



**Appel à candidature à un poste de technicien forestier (H/F)**  
**Au sein du CRPF Grand Est**  
**Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

## EMPLOI PROPOSE

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Technicien forestier Animation Plan Peuplier (H/F)</b>
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDD à temps complet de 8 mois (renouvelable selon financement)</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<b>Catégorie d'emploi :</b>	B
<b>Rémunération :</b>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette</b> : entre <b>25K€</b> et <b>31K€</b>
<b>Résidence administrative :</b>	Troyes (10)
<b>Prise de poste prévue :</b>	<b>2 mai 2022</b>

## PRESENTATION DU CNPF

---

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le conseil d'administration et d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (centres) coordonnées par une direction générale organisent et réalisent les missions de l'établissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33% et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.

## DESCRIPTION DU POSTE

---

Technicien « animation peuplier » en Grand Est dans le cadre du programme peuplier régional porté par l'interprofession FIBOIS et financé par le Conseil Régional. Les vallées champenoises constitueront le principal territoire d'actions, mais il pourra être amené à intervenir sur l'ensemble de la région Grand Est. Ponctuellement, le technicien peuplier interviendra hors vallée où la peupleraie est une alternative intéressante ou un relais de production.

- Prospections, diagnostics populicoles, appui à l'organisation de réunions, contacts avec les propriétaires,
- Promotion des documents de gestion durable et de la certification forestière,
- Promotion et suivi administratif et technique de la Charte Merci le Peuplier et des dispositifs d'aides à l'élagage,
- Participation à l'installation et au suivi de placettes d'expérimentation et de démonstration, participation à l'élaboration et la diffusion de supports techniques de vulgarisation,
- Relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

## PROFIL RECHERCHÉ

---

### Formation – expériences

- BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent ;
- Animation de réunions ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel exigé.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Sens du contact et du travail d'équipe ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des logiciels informatiques courants ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

## AVANTAGES

---

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (au prorata du temps de présence) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Remboursement des abonnements de transport à hauteur de **50%**.

## PERSONNES A CONTACTER

---

- Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur : 03 87 31 18 42 – [alain.lefeuvre@cnpf.fr](mailto:alain.lefeuvre@cnpf.fr)
- Monsieur Hervé RICHARD, Directeur Adjoint : 03 87 31 18 42 – [herve.richard@cnpf.fr](mailto:herve.richard@cnpf.fr)
- Monsieur Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur : 03 26 65 89 37 – [nicolas.vanderheeren@cnpf.fr](mailto:nicolas.vanderheeren@cnpf.fr)

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Envoyer pour réception effective **avant le 11 avril 2022** un dossier comprenant :

- une **lettre** manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- Les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

**à Monsieur le Directeur du CRPF, Alain LEFEUVRE**

41 avenue du Général de Gaulle – 57050 LE BAN SAINT-MARTIN

et par mail à : [grandest@cnpf.fr](mailto:grandest@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra **durant la seconde quinzaine d'avril 2022** dans les bureaux du CRPF à **Châlons-en-Champagne (51)**.